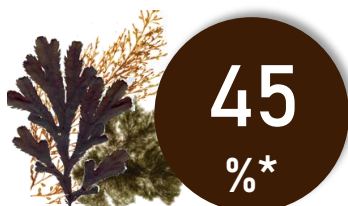


ARROMANCHES - ASNELLES



En début de saison, un important échouage d'algues vertes était présent sur la partie ouest du site, au pied des falaises d'Arromanches-les-Bains, probablement poussés par des vents d'est car le reste de la plage est dépourvu d'échouage. Aux mois de juillet et septembre, des échouages plus ou moins importants sont repérés mais avec davantage d'algues brunes ou rouges. Ces échouages ont néanmoins engendrés localement des dégagements d'H₂S (à proximité de la cale).



HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUAGES

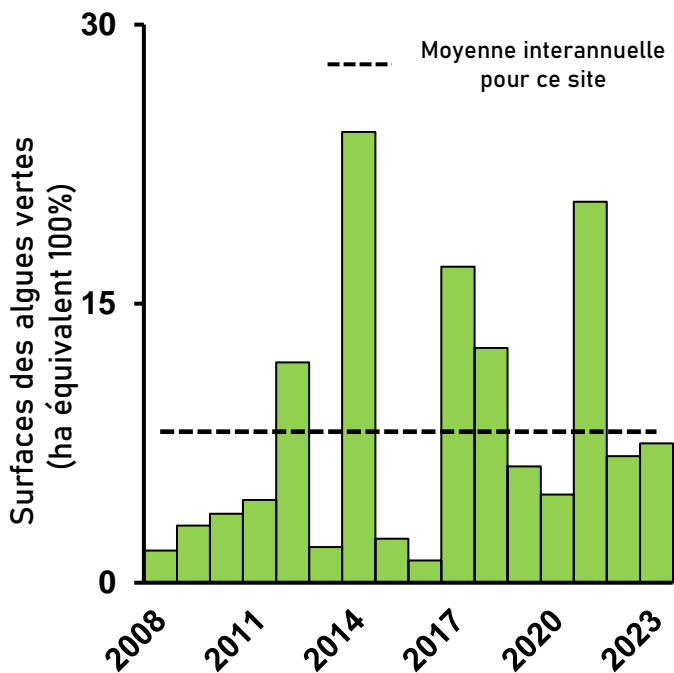
Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Le site d'Arromanches - Asnelles est régulièrement touché par des échouages d'algues vertes, avec une année record en 2014 pour ce site.

FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUAGES

Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage.

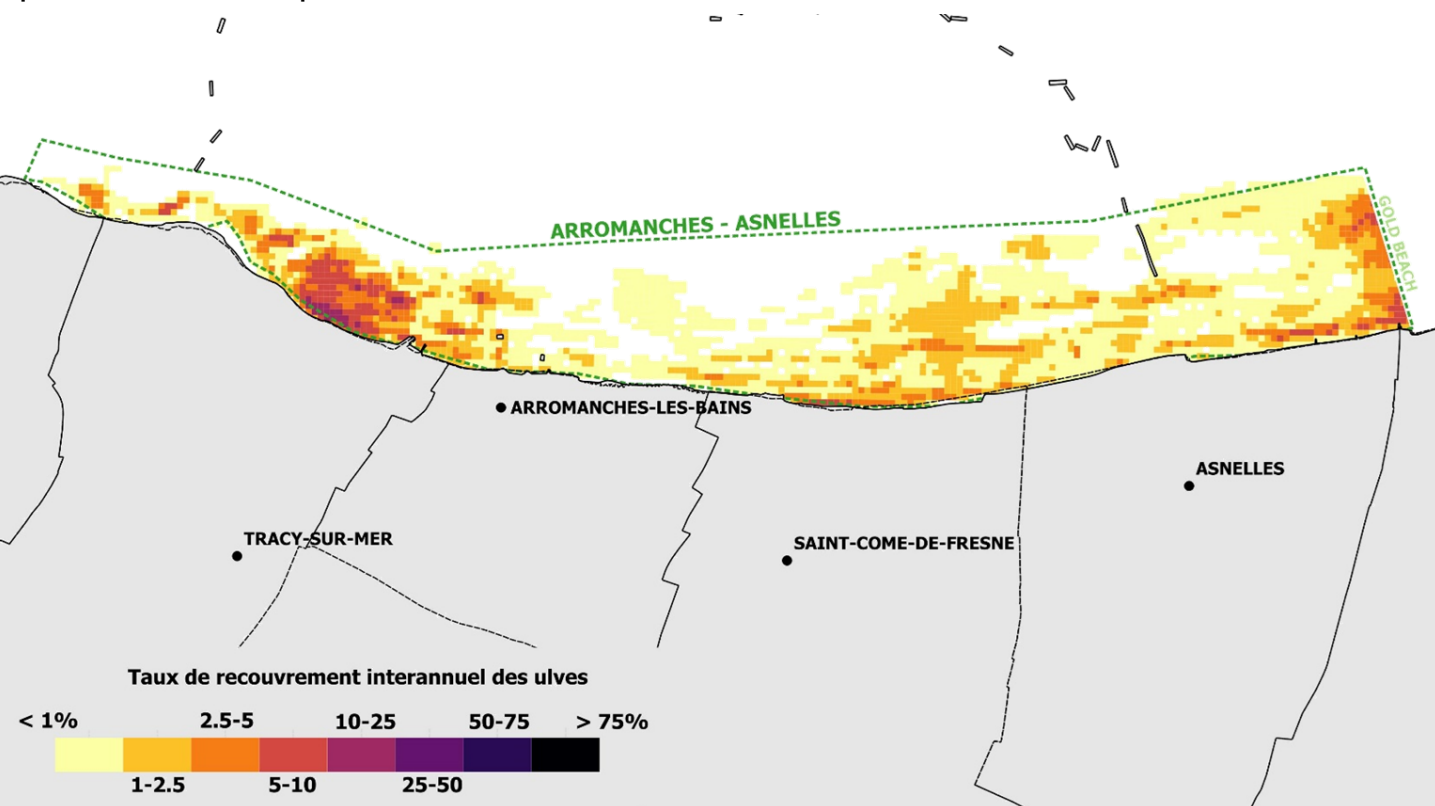
31

sur un total de 48 inventaires
(3 inventaires par an depuis 2008)



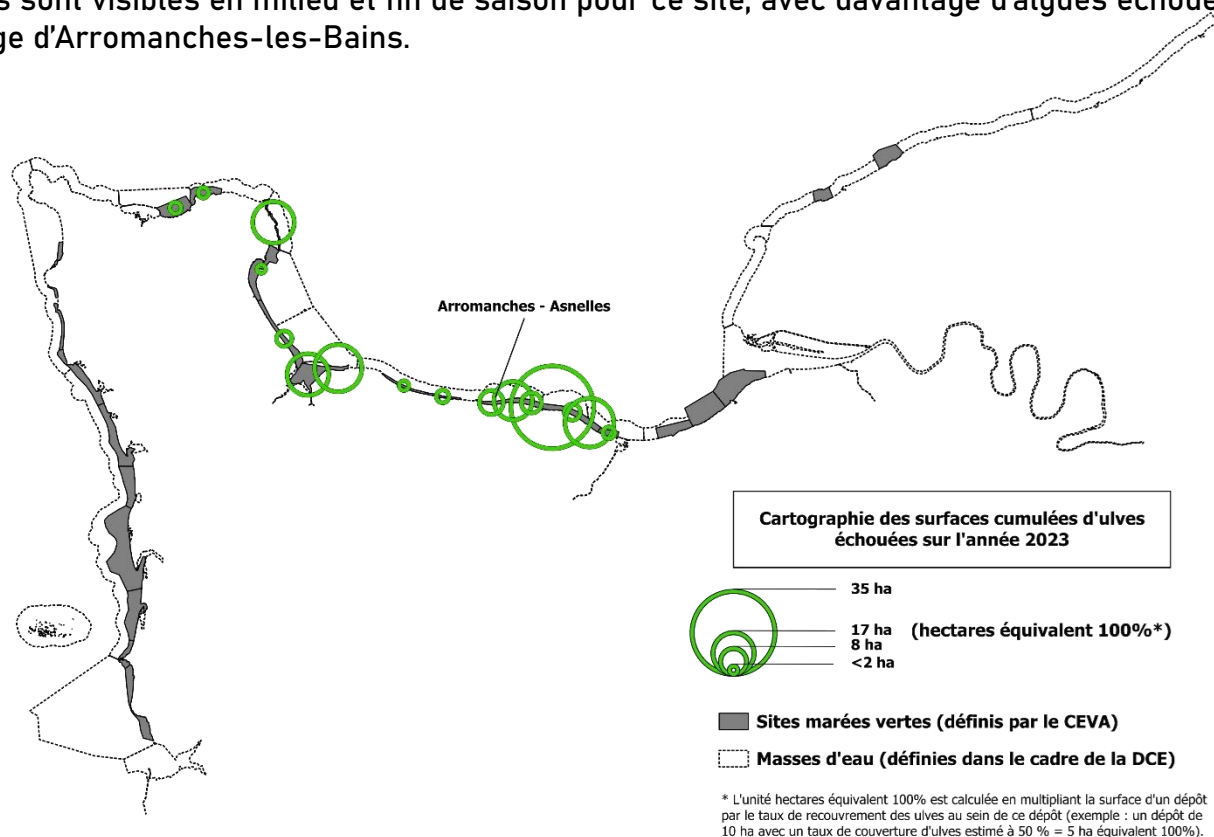
LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts d'algues vertes a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues, et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés.



PROPORTION DES ÉCHOUGES D'ALGUES VERTES

En 2023, le site d'Arromanches - Asnelles a été touché par des échouages d'algues vertes en début de saison (mai) sur l'ouest du site principalement. D'importants dépôts d'algues brunes et rouges sont visibles en milieu et fin de saison pour ce site, avec davantage d'algues échouées sur la plage d'Arromanches-les-Bains.



INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site d'Arromanches - Asnelles appartient à la masse d'eau FRHC12 (Côte de Nacre Ouest), dont l'indice écologique pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » a été actualisé pour l'année 2023.

